



## inFO Retraités

Le terrorisme à nouveau a durement frappé en ce début d'été. La France une nouvelle fois ensanglantée, une nouvelle fois en deuil, la colère le disputant à la douleur face à ces actes d'une cruauté inouïe.

La section nationale des retraités du Syndicat national des personnels de préfecture exprime sa solidarité et s'associe au chagrin des familles. La compassion à elle seule ne suffit pas face à cette barbarie qui crée un danger pour notre quotidien et menace notre société, les valeurs et les traditions qui en sont le fondement.

Il y a 80 ans le front populaire était une étape majeure pour la classe ouvrière et tous les salariés, avec la généralisation des conventions collectives, la reconnaissance de la liberté syndicale, l'augmentation générale des salaires et des réformes emblématiques : la semaine de 40 heures, la création des premiers congés payés, primauté des accords de branche, principe de faveur dans les négociations d'entreprise....

Ce rappel n'est pas inutile à une époque où la régression des droits sociaux du salarié semble bien engagée et dans une certaine forme de consensus bien troublante. Les organisations syndicales ont un rôle bien ingrat en l'absence d'un vrai dialogue social et en l'absence de marges de négociation. Elles sont – mais pas toutes – les contrepoids nécessaires. Pourtant leur légitimité dans l'opinion semble bien altérée et il faut le regretter pour l'avenir....

BR



### DANS CE NUMÉRO

Edito .....	1
Santé.....	2
Séniors .....	2- 3
Billet d'humour.....	4
Le numérique.....	5
En bref—des chiffres .....	6
Le saviez vous.....	7
Insolite.....	8

---

## SANTE

---

### **Le tiers payant étendu ....**

15 millions de personnes concernées....

Applicable dès le 1<sup>er</sup> juillet aux femmes enceintes et aux patients atteints d'une affection longue durée pour les soins liés à leur pathologie chronique.

La généralisation sera effective en janvier 2017 mais dès novembre de cette année les patients pourront l'exiger pour la partie relevant du régime obligatoire.

**La consultation des médecins généralistes passe de 23 à 25 € au 1<sup>er</sup> Mai 2017**, opération indolore, dit-on, pour les patients qui ont une complémentaire santé.

Rappelons que depuis plusieurs années les patients doivent payer 1 € de franchise par consultation sans compter la franchise soins plafonnée à 50 € par an et les laisser à charge nouveaux liés aux déremboursements successifs.

### **Qu'est-ce que les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASA) ?**

Les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) apportent simultanément un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et des soins aux personnes aidées : la polyvalence comme garantie de la coordination des interventions.

Les services polyvalents d'aide et soins à domicile ont été créés en 2004. Ils font l'objet d'une autorisation conjointe de l'ARS (agence régionale de santé) et du

conseil départemental.

Ils associent les compétences des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Ils réalisent les missions coordonnées du SSIAD et du SAAD auprès des mêmes publics (personnes âgées, personnes handicapées, personnes atteintes d'une pathologie chronique ou d'une affection de longue durée).

L'article 70 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (devenu l'article L. 14-10-7-2 du Code des familles et de l'action sociale) prévoit qu'une convention pluriannuelle signée entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le département fixe leurs engagements réciproques dans le champ de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Un des décrets d'application publiés à ce jour traite des SPASAD.

Les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès des Maisons du Département.



---

## **Seniors, qui êtes-vous ?**

Une étude menée par le cabinet de conseil Adjuvance distingue **trois grandes générations de seniors** :

- 1) Seniors de 55 à 65 ans nés avant 1951 pour les plus âgés d'entre eux. La plupart sont encore en activité : effet réforme des retraites et crise obligent.
- 2) Seniors de 65 à 75 ans, la génération « 68 »
- 3) Seniors de 75 à 85 ans la génération de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

L'éducation, les combats ou crises qui ont marqué leur jeunesse expliquent les comportements, les clivages sur le regard porté sur la société d'aujourd'hui. L'importance de la solidarité, du groupe et le sens plus aigu de l'intérêt général sont dominants chez les plus âgés ce qui ne signifie pas qu'ils sont absents des préoccupations des plus jeunes seniors, contrairement à ce que laisse entendre les conclusions de cette étude qui relèvent aussi « une sur-revalorisation de la consommation » et un individualisme plus marqué chez les jeunes.

## Jeune plus longtemps

Quand devient-on vieux ? A 65 ans, décident généralement les démographes. A 60 ans, pour les Nations Unies. Des choix arbitraires, qui ne reflètent en rien l'autonomie réelle des individus. Dans la revue Plos One, un institut de recherche autrichien livre une approche plus fine. Une personne est vieille, estiment ses chercheurs, quand quinze années la séparent de la date prévisible de son décès – sur la base de son espérance de vie. Or celle-ci n'a cessé d'augmenter dans les pays occidentaux. Selon cette définition, une femme était vieille en France à 58,4 ans en 1900. A 64,8 ans en 1956. Et à 74,6 ans en 2012. La hausse est la même chez les hommes, avec des seuils légèrement inférieurs.

### « La belle humeur des sexagénaires »

Les dernières études en psychologie et en neurosciences démontent les a priori sur les personnes âgées. Trois qualités majeures leur sont prêtées :

- ⇒ une plus grande stabilité émotionnelle
- ⇒ meilleure gestion des situations de stress
- ⇒ meilleure capacité à faire des choix

N'est-ce pas au total ce que l'on définit comme la sagesse ?



### « Le rôle actif des seniors »

Le poids économique des seniors – 1/3 du PIB – n'est plus à démontrer, ni leur rôle fondamental dans le resserrement du lien social intergénérationnel.

Les retraités sont solidaires par leur bénévolat. Leur investissement se déploie dans tous les domaines d'activité où ils sont en mesure d'apporter leur concours et leur expérience.

Puissent ce besoin d'ouverture et cette volonté de continuer à servir se transmettre aux générations suivantes. Malgré les difficultés du temps et la tendance manifeste au repli sur soi notre société a besoin de garder sa cohésion. Nous devons « jouer collectif » et à cet égard rien n'est gagné.....

**Billet d'humour** (source Internet) :

## **LES SENIORS**

**« Un facteur économique important, ils vivent encore !**

S'ils n'existaient pas toute prospérité serait vite perdue.

Pour les médecins ce serait un tourment. Qui remplirait les salles d'attente ?

Qui s'y connaît en maux de dos ? qui donne du travail aux orthoptistes, aux ostéopathes, aux internes, aux kinés et crée ainsi des emplois ? on devrait les remercier.

Qui a des problèmes à cause de la faiblesse de son cœur ? Le senior est soigné par des cardiologues, des spécialistes vasculaires et quantité de médecins, voilà où part leur pension !

Qui est aussi souvent malade ? qui accumule les médicaments dans ses armoires ?

L'industrie pharmaceutique ferait faillite s'il n'y avait pas les seniors.

Qui remplit les caisses du pharmacien ? Ce sont les seniors évidemment.

Qui, fier et plein d'héroïsme, marche avec sa nouvelle prothèse de hanche ?

La prothèse du genou aussi est en vogue, cela remplit les poches des chirurgiens.

Le senior peut alors jouer au tennis, au golf, fait de la plongée cela fait vivre les jardiniers, des gardiens de parking, des vendeurs de matériel de plongée, des acteurs, des chanteurs, ...

Grâce à la cataracte, c'est merveilleux les ophtalmologistes vivent bien aussi de même que les opticiens.

Les plages du midi seraient vides au printemps et à l'automne s'il n'y avait pas les seniors !

Comment les hôtels, les restaurants, les magasins, les vendeurs, les agents immobiliers, les garçons de café, les taxis paieraient-ils leurs impôts ?

Qui à la fin du voyage donne un bon pourboire au conducteur du car ?

Celui-ci peut ainsi gâter ses enfants. Il apprécie les seniors.

Qui se fait faire de nouvelles prothèses dentaires ? bien des dentistes se tourneraient les pouces s'ils n'avaient pas à soigner les seniors.

Aujourd'hui qui part en cure ? le plus souvent se sont les seniors.

Si les lits restent vides dans les hôtels, la faillite guette et qui paierait alors les impôts ?

L'Etat a besoin de beaucoup d'argent !

Les seniors le donne volontiers, s'ils peuvent encore vivre en ce bas monde.

Les bancs publics seraient délaissés, s'il n'y avait pas les seniors.

Qui a encore le temps de faire du shopping ? Les boutiques s'en portent bien.

Les affaires reprennent et la TVA afflue. Les grandes surfaces seraient vides, s'il n'y avait pas les seniors. Des milliers d'emplois passeraient à la trappe et le chômage serait pire encore.

Maintes pâtisseries devraient fermer si les mamies ne mangeaient plus de gâteaux.

**Evidemment qu'ils sont encore là les Seniors !**

**Vivent les vieux. »**



## LE NUMERIQUE

### Simplification administrative...

Les formulaires et bulletin de salaire, pensions sont désormais en ligne ?

Projet de mise en place d'un guichet unique pour les nouveaux retraités ?

**Le numérique, s'il constitue un indéniable progrès n'est pas une fin en soi sauf à accepter toutes les dérives d'une évolution technologique non ou mal maîtrisée.**

Il ne se substitue pas à l'obligation d'un service public, laquelle est universelle.

En d'autres termes nul n'est tenu d'avoir un ordinateur et une imprimante et il faut penser aux plus âgés d'entre nous qui n'ont pas intégré cette évolution.

Au demeurant l'outil informatique a un coût de fonctionnement loin d'être négligeable et pas nécessairement une priorité pour les plus démunis.

### Réforme territoriale : service public de proximité

La Cour des Comptes dans son rapport annuel réitère sa recommandation d'une indispensable réforme des sous-préfectures – 5000 agents concernés – au motif que les 240 sous-préfectures exercent toujours une activité de guichet à l'heure de la dématérialisation des procédures.

Le Syndicat National fait de l'avenir de nos sous-préfectures son cheval de bataille et revendique un service public de qualité. Il faut garantir l'accès au service public pour tous et à proximité. Le numérique ne saurait se substituer systématiquement à l'échange et au dialogue pour le prise en compte des situations individuelles différenciées.

Rappelons que le service public de proximité est un facteur de cohésion sociale et une garantie de l'égalité des droits sur tout le territoire.

### Personnes âgées : ouverture d'un site web pour s'informer et s'orienter

Ouverture d'un nouveau site internet d'information et d'orientation pour l'accompagnement des personnes âgées et leurs proches : [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr).

Ce site a vocation à fournir une information officielle et complète sur la perte d'autonomie, organisée en rubriques évoquant les situations les plus courantes (vivre à domicile, vivre ailleurs temporairement, choisir un hébergement...) et les aides possibles. Il propose des vidéos pour comprendre rapidement à qui s'adresser et des dossiers thématiques. En outre, une rubrique pro-

pose les réponses aux questions les plus posées par les personnes âgées et leurs proches.

Enfin il met à la disposition des internautes :

un annuaire des services d'aide et de soins à domicile, des établissements médicalisés et des points d'information dédiés aux personnes âgées et leurs proches.

Un simulateur de calcul pour estimer le reste à charge mensuel des personnes hébergées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) après déduction des aides publiques.

Des informations locales sur l'aide à l'autonomie grâce à des liens vers les sites web des départements.

Pour les personnes qui préfèrent des informations par téléphone, un numéro spécial unique est également proposé à savoir le **0820 10 39 39** (0,15 € la minute).

En savoir plus : <http://www-pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Si cet accès internet peut être considéré comme une facilité supplémentaire il est rappelé qu'il existe des lieux de proximité, les maisons du Département qui sont un centre d'accueil et d'orientation par rapport aux démarches relatives aux prestations sociales relevant de la compétence du Département. C'est un guichet unique. Le Département rappelle le est compétent en matière :

- de lutte contre l'exclusion et la pauvreté
- d'aide à l'enfance
- d'aide aux personnes âgées
- d'aide aux personnes handicapées.

### Le numérique c'est aussi des effets pervers sur le comportement :

#### Le mail rend impatient.

**Selon une étude, 70 % des personnes qui envoient un e-mail s'attendent à une réponse sous quatre heures. Ces attentes se font plus pressantes au fil des années : en 2014, 4 % des personnes s'attendaient à une réponse dans les 15 minutes suivant l'envoi ; en 2015, ils étaient 14,5 %. La technologie toujours plus présente fait de nous des impatientes chroniques. Selon Boomerang, fabricant de logiciels qui améliorent la productivité, si 50 % des personnes répondent sous deux heures, le temps moyen de réponse est lui bien plus long : vingt-trois heures.**

## EN BREF .....

**Loi El Khomery** si contestée a été promulguée après validation par le conseil constitutionnel. Il reste qu'il a été nécessaire pour son adoption de recourir par 3 fois à l'article 49-3. Le discours de Jean-Claude MAILLY, à l'occasion du meeting intersyndical du 6 Juillet 2016 est particulièrement signalé. Il est publié sur le site du Syndicat National à la rubrique « retraite » ([www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)).

**Bilan de la loi Macron** en demi-teinte. Les résultats sur l'emploi et la croissance se font attendre et les ouvertures de commerces le dimanche n'ont pas encore, en un an, produit l'effet escompté : quelques accords dans la grande distribution. La mesure « dimanche du maire » couverte à moins de 50 %. Rappelons l'opposition de notre

confédération et le risque d'une banalisation de l'expérience avec les conséquences qui en découleront.

**Education nationale : rythmes scolaires** finie l'expérimentation de la journée non raccourcie. Le décret du 2 août 2016 pérennise les dérogations permises. Ainsi les communes qui n'ont pas appliqué totalement la réforme ont la possibilité de laisser la situation en l'état avec les adaptations qui leur ont été facilitées. En 2016 6 000 jours d'absence d'enseignants qui n'ont pas été remplacés.

**Brexit** : dossier à suivre – baisse importante de la Livre, c'est le moment de visiter l'Angleterre.

**Déchéance de la nationalité** : exit pour un projet de réforme dont la réelle efficacité était contestée.

### DES CHIFFRES

▶ Augmentation du point d'indice 0,6 % au 1<sup>er</sup> Juillet insuffisante et 0,6 % en 2017 pour les salaires des fonctionnaires. C'est bien insuffisant.

▶ Hausse des tarifs SNCF : 5 € pour tout échange ou annulation de billet de train.

▶ Tarifs des notaires en baisse de 2,5 %. Emoluments plafonnés à 10 % du prix de vente du bien immobilier.

▶ Gaz en hausse de 2 % des tarifs réglementés à partir du 1<sup>er</sup> août.

▶ Electricité en baisse (0,5 % pour les particuliers).

▶ Le taux du Livret A reste maintenu à 0,75 %.

▶ Hausse du prix des légumes + 10 %

▶ Hausse du prix des fruits + 18 %

▶ Taux du chômage ramené en dessous de 10 % (9,6 %) effet contrats d'apprentissage, formations, contrats aidés, ... le taux de croissance estimé pourtant à 1,6 % la tendance annuelle selon la dernière note de conjoncture de l'INSEE est optimiste. L'activité ne décolle pas malgré les bons clignotants (taux d'intérêts, prix du pétrole, monnaie...) L'amorce d'embellie est précaire et les emplois créés sont eux aussi précaires.

▶ On estime à 1,7 % la hausse du pouvoir d'achat des Français en 2016 (1,6 % en 2015). Cela correspond à l'évolution de la masse salariale, à l'effet baisse d'impôt et à la faible inflation, **mais les retraités ont perdu plus de 8 % de leur pouvoir d'achat depuis la décision de gel de leurs pensions. A terme la perte pourrait être de 26 %.**

▶ 1/3 des Français ne partent pas en vacances.

▶ Plan de lutte contre le terrorisme : création de la réserve nationale, 2 300 postes de policiers et gendarmes au budget 2017. Mais ce sera aussi au prix d'une suppression nouvelle de 500 emplois dans les préfectures au titre du « plan préfectures nouvelle génération ».

## LE SAVIEZ-VOUS ....



### L'origine du monde

« Plus âgées que la grande pyramide de Khéops (Egypte) ou que les mégalithes de Stonehenge (Grande-Bretagne) les premières **fondations du temple de Göbekli Tepe (Turquie) remontent à 12.000 ans !** Le ministère de la Culture turc vient d'annoncer qu'elles feraient l'objet d'un projet de restauration et de fouilles de 15 millions d'euros pour les vingt prochaines années. Ce monument est considéré par les archéologues comme la construction humaine la plus ancienne à la surface de la terre. »

### Quelle est la plus grande ville du monde en superficie ?

Tokyo ? New York ? La plus grande ville du monde en termes de superficie n'est ni l'une ni l'autre de ces mégalo-poles, il s'agit de **Qaasuitsup au Groenland**. Cette dernière s'étend sur 660.000 km<sup>2</sup>, un immense territoire équivalent à la France, outre-mer compris. Cela correspond à 6 285 fois Paris, 540 fois New York ou 300 fois Tokyo. Ce gigantisme s'explique par la présence de grandes étendues naturelles et résulte aussi d'une spécificité administrative. Au Groenland, les zones habitées ne sont regroupées qu'en quatre municipalités. Mais si **Qaasuitsup** est immense, elle ne compte qu'un peu plus de 17 000 habitants. Sa densité (0.03 habitant/km<sup>2</sup>). Pour aller à l'unique centre culturel, où se trouve le cinéma, les habitants doivent ainsi parcourir 3 000 km.



### Quelle est la plus petite commune de France ?

Elle est située à quelques kilomètres de Bordeaux et ne s'étend que sur 3,54 hectares, soit autant que la place Charles de Gaulle à Paris. **Castelmoron-d'Albret** (Gironde) demeure la plus petite commune de France, en superficie. Il n'y a ni champ ni grande forêt sur son territoire, mais huit petites rues où vivent une cinquantaine d'âmes. Cette population concentrée sur une étendue si restreinte donne à **Castelmoron-d'Albret** une densité proche de celle de Pékin, où vivent 21 millions de personnes sur 1,6 million d'hectares (1 300 habitants/km<sup>2</sup>).

Quant à la **deuxième commune la plus petite du pays, il s'agit du Plessix-Balison**, près de Dinard (Côte d'Armor) qui est plus de deux fois plus grosse avec ses huit hectares.

A contrario, **la ville la plus étendue** n'est pas Paris (10 540 habitants) mais **Lacanau** (Gironde) qui en fait le double grâce à sa forêt et son étang qui à lui seul représente près de 2 000 hectares.





## Geneviève CHAUSSE a lu pour vous ..... **Le voisin** de Roope LIPASTI

Voici un livre léger et très drôle dont on a bien besoin actuellement !

Un professeur d'histoire en vacances, veuf et maniaque, observe avec humour et ironie la joyeuse pagaille dans laquelle vivent ses voisins, un couple et leurs six enfants. Le père, jamais à court d'idées, de projets de construction, avec une énergie et un optimisme intarissables, décide de réaliser un sauna dans son jardin sous l'œil amusé du narrateur qui suit l'avancement des travaux.

Editeur : Gaia

224 pages

19 €

Traduit du finnois  
par Cl. St Germain

Cette comédie à l'humour irrésistible est aussi une fable joyeuse et universellement humaine avec les petites et les grandeurs du voisinage. A travers ce récit épique, l'auteur parle des différences et plus généralement de la tolérance. Facile à lire, franchement drôle et décalé, ce livre est un divertissement formidable et intelligent.



### **Insolite.. il y a 1 an :**

### ***900 km à pied pour les personnes âgées***

Un ancien directeur de maison de retraite vient d'achever à Paris un tour de France entamé il y a 3 mois et demi, et effectué en grande partie à pied, pour interpeller les pouvoirs publics à propos des besoins d'accompagnement des personnes âgées. A ses yeux, le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, doté de 650 millions d'euros et devant être débattu en deuxième lecture à l'Assemblée en septembre, n'est pas à la hauteur.

**FO**  
Préfectures



**Syndicat FO PREFECTURES**  
13 rue CAMBACERES PARIS 8ème

Téléphone : 0140076291

Télécopie : 0140071022

Messagerie :

fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Twitter : @fopref

Facebook : FO PREFECTURES

A-t-il marché en vain ? S'il y a d'incontestables avancées, de l'avis général il faut aller beaucoup plus loin que ce soit pour l'aide au maintien à domicile et pour l'hébergement en établissement – domaine occulté – où les besoins sont chiffrés globalement à 2 Md par an !

et depuis 8 mois tous les décrets d'application ne sont pas sortis .....

**A toutes et à tous bonne rentrée d'automne  
espérant que cet été vous aura été profitable et  
vous aura procuré beaucoup de joie.**